

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 7 mai 2010 à 20 h 30

Présents : Bernard Vougnon, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Alain Roset, Jean-François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer.

Absents excusés : Michel Hummel, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon-Trivaudey.

Secrétaire : Jérôme Gayet.

Informations

* Jurés d'assises

Le tirage au sort aura lieu à Audeux le 8 juin à 18 h. Colette propose d'y assister.

* Syded à Micropolis

Le 26 mai à 18 h, à Micropolis, réunion organisée par le Syded sur l'intérêt pour les communes rurales de passer du système d'électrification rural au système d'électrification urbain. Actuellement, l'électrification est une compétence du Sica, déléguée au Syded. L'entrée dans le statut urbain ferait perdre les aides du Sica en échange d'avantages peu évidents. A suivre.

Délibérations

* Mur du cimetière

Travaux attribués aux Chantiers départementaux. Un supplément est souhaité pour supprimer le retour du mur du fond et arracher les noisetiers installés dans l'extrémité du mur.

Coût de la main d'œuvre : 6 728 € au total. Le surcoût est de l'ordre de 1 500 €.

Délibération pour autoriser le Maire à signer la convention nécessaire avec les Chantiers départementaux : vote pour à l'unanimité.

Délibération pour transférer 1 000 € des dépenses imprévues sur cette opération : vote pour à l'unanimité.

* Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement

Après analyse des offres, il est proposé d'attribuer ce marché à Sciences environnement pour un montant de 12 677,60 € TTC.

Vote pour à l'unanimité.

*** Régularisation budgétaire**

La démarche pour la récupération de la TVA sur les études suivies d'effet avait été oubliée. Il est proposé d'y remédier en inscrivant 5 584 € en dépenses et en recettes.

Vote pour à l'unanimité.

*** Gardiennage de l'église**

L'indemnité annuelle est fixée par le Préfet à 118,96 € pour 2010.

Vote pour à l'unanimité.

*** Cautions des locataires communaux**

Il est proposé de mettre en place une délibération permanente autorisant le Maire à procéder au remboursement des cautions versées par les locataires.

Vote pour à l'unanimité.

*** Travaux annexes au remembrement et travaux de voirie**

Le maître d'œuvre, Berest, a préparé le dossier de consultation des entreprises. Le marché comportait une tranche conditionnelle (travaux RFF de raccordements de voirie, coûteux et techniquement difficiles à réaliser). Douze entreprises ont demandé le dossier et quatre ont présenté une offre.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise Sacer, qui a présenté l'offre économiquement la plus intéressante, pour un montant de 414 921,40 € HT dont 86 402,10 € pour la tranche conditionnelle qui sera affermie après mise au point avec RFF.

Délai : 12 semaines.

Délibération pour notifier le marché à SACER : Vote pour à l'unanimité.

*** Recherche de fuites d'eau par la société Poïry**

Cette société est intervenue deux jours. Une fuite a été trouvée au lotissement Saint Jean. Les résultats restent insatisfaisants, avec un rapport peu cohérent. Une vanne défectueuse sera remise en état avant la poursuite de la recherche par Poïry.